



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

DROIT, ECONOMIE, GESTION

# Master Management sectoriel - Cadre de direction des établissements du secteur social et médico-social



Niveau d'étude  
visé  
BAC +5



ECTS  
120 crédits  
crédits



Durée  
2 ans



Composante  
UFR EGASS



Langue(s)  
d'enseignement  
Français

## Présentation

### Objectifs

La formation se donne pour objectif de former les futurs directeurs et cadres de direction du secteur social et médico-social en assurant une montée en compétences et en qualification dans un secteur qui ne cesse d'évoluer. Elle vise à assurer une prise en charge de qualité des publics vulnérables.

### Savoir-faire et compétences

Les compétences à acquérir relèvent de la loi de 2002 concernant les directeurs d'établissement du secteur sanitaire, médico-social et social : Elles sont actualisées en fonction des derniers référentiels des métiers cadres :

- \* savoir définir et conduire l'intervention dans le secteur grâce à :
  - la connaissance des politiques publiques du secteur, des dispositifs et des partenariats
  - la connaissance des problématiques des publics à accompagner
- \* savoir adopter une démarche éthique
- \* savoir définir et conduire le projet d'établissement ou d'unité

- \* savoir manager une équipe et gérer les ressources humaines
  - \* savoir appliquer les principes de régulation économique du secteur
  - \* savoir réaliser une gestion économique et financière
  - \* savoir réaliser une gestion technique et logistique.
- À ces compétences s'ajoutent des compétences transversales :

- \* savoir construire un raisonnement argumenté
- \* savoir communiquer en langue française ou étrangère
- \* savoir utiliser les outils technologiques de communication et de veille
- \* savoir construire une méthodologie de travail
- \* savoir mobiliser les apports de la recherche

### Dimension internationale

- \* Selon les facultés/IUT et les formations ciblées : Possibilités de mobilité d'études à l'étranger dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus+, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers).

Consultez la rubrique Internationale du site de l'Université d'Artois pour connaître les possibilités d'échanges [www.univ-artois.fr/international/possibilites-dechanges](http://www.univ-artois.fr/international/possibilites-dechanges) et les modalités de candidature pour un séjour d'études à l'étranger

[www.univ-artois.fr/international/partir-etudier-letranger](http://www.univ-artois.fr/international/partir-etudier-letranger)



\* Cette formation est ouverte à la mobilité internationale de crédits (d'échange) dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus +, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers).

Reportez-vous à la présentation de la formation dans les onglets Présentation et Organisation des enseignements.

Le niveau de français requis, le niveau d'études concerné et la durée de la mobilité sont définis dans les accords de coopération. Renseignez-vous auprès de votre université d'origine pour connaître le détail des possibilités de mobilité à l'Université d'Artois.

Si vous êtes un étudiant accueilli en mobilité dans le cadre d'un partenariat de l'Université d'Artois, consultez les pages Etudier à l'Université d'Artois <https://www.univ-artois.fr/international/venir-etudier-luniversite-dartois>

## Les + de la formation

- \* Professionnalisation reposant sur une formation en alternance, l'intervention d'un pool de professionnels en responsabilité, la conduite de projets tuteurés, la participation à des hackathons et l'utilisation de progiciels.
- \* Internationalisation permettant de développer des compétences interculturelles, d'appréhender les innovations et de s'appropriier les bonnes pratiques grâce à *des Learning expeditions et la possibilité de réaliser des stages à l'international*
- \* Construction d'une culture commune entre le sanitaire et le social : 210 h de tronc commun entre les parcours Cadre de direction des établissements du secteur social et médico-social et Cadre de santé (M2)
- \* Pluridisciplinarité de l'équipe pédagogique : droit, physiologie, psychologie, sciences de l'éducation, sciences de gestion, sciences économiques, sociologie
- \* Adossement à des laboratoires reconnus (et notamment CNRS)

## Organisation

## Aménagements particuliers

### Accessibilité :

Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés.

<https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/etudes-et-handicap>

## Admission

### Conditions d'admission

#### MASTER 1

*Sous réserve d'acceptation du dossier*

- Licence Économie et Gestion
- Licence Administration Économique et Sociale
- Licence du secteur Sciences humaines et sociales
- Licence du secteur Sanitaire et social
- Validation d'études

#### MASTER 2

- Titulaire d'un Master 1 du secteur sanitaire, médico- social et social
- Validation d'études

#### FORMATION CONTINUE

Le Master est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi. Se rapprocher du service de la formation continue pour connaître les tarifs et conditions de prise en charge de la formation en fonction de votre situation.

**Contact : Tél. 03 21 60 37 68 - [fcu-fare@univ-artois.fr](mailto:fcu-fare@univ-artois.fr)**

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer le Master via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour le valider via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

**Contact : Tél. 03 21 60 60 59 - [fcu-pac@univ-artois.fr](mailto:fcu-pac@univ-artois.fr)**



## Modalités d'inscription

Les candidatures se font sur la plateforme Monmaster.gouv.fr pour les personnes (au choix) :

- \* soit inscrites en 3<sup>ème</sup> année de licence ;
- \* soit déjà titulaire d'un diplôme national de licence ;
- \* soit inscrites ou être déjà titulaires d'un autre diplôme donnant accès à la formation de master (dont les formations de grade licence, notamment les LP et les BUT, etc.). A ce dernier titre, il est important de se rapporter aux informations relatives aux conditions d'admission de chaque diplôme visé.

## Droits de scolarité

Le taux des droits d'inscription dépend du cursus, du niveau d'études, de votre situation et de votre nationalité.

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/droits-d-inscription-1489>

## Et après

### Insertion professionnelle

- \* Cadre de direction d'établissement social ou médico-social
- \* Directeur d'établissement social ou médico-social
- \* Directeur de structure d'aide à domicile et de protection de la personne
- \* Directeur de service d'aide à domicile
- \* Responsable de service de tutelle
- \* Directeur d'EHPAD
- \* Directeur d'établissement/ service pour enfants ou adultes en difficulté

## Infos pratiques

## Autres contacts

### Secrétariat

Tél. 03 21 60 49 94

[master-managementsectoriel@univ-artois.fr](mailto:master-managementsectoriel@univ-artois.fr)

Cécile Carra, Directrice de la mention management sectoriel - [cecile.carra@univ-artois.fr](mailto:cecile.carra@univ-artois.fr)

Philippe Duez, Directeur adjoint - [philippe.duez@univ-artois.fr](mailto:philippe.duez@univ-artois.fr)

## En savoir plus

Page web de l'UFR EGASS

<https://www.egass.univ-artois.fr/>

Découvrez le master Management Sectoriel en vidéo

<https://artois.tv.univ-artois.fr/video/5471-le-master-management-sectoriel/>

Référentiel RNCP : 35911

# Programme

## Organisation

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Méthodologie de la recherche</li> <li>* Anglais</li> <li>* TIC</li> <li>* Ethique et déontologie</li> <li>* Connaissance des politiques publiques et de leur évaluation</li> <li>* Psychologie du travail et de la santé</li> <li>* Droit du travail</li> <li>* Politique de formation</li> <li>* Relations avec les publics pris en charge et leur famille</li> <li>* Comptabilité générale et analytique</li> <li>* Stage et développement des compétences professionnelles</li> <li>* Projet tuteuré</li> <li>* Mémoire et stage</li> <li>* Aide à la réussite et mobilité internationale</li> </ul> <p>Les étudiants pourront participer à des événements du territoire :</p> <p>Hackathon, créathon, sprint de créativité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Méthodologie de la recherche</li> <li>* Anglais</li> <li>* TIC</li> <li>* Connaissance des publics : aspects sociologiques</li> <li>* Connaissance des publics : aspects psychologiques</li> <li>* Connaissance des publics : aspects physiologiques et besoins particuliers</li> <li>* Management des ressources humaines</li> <li>* Management de projet</li> <li>* Principes de régulation économique du secteur</li> <li>* Stage et développement des compétences professionnelles</li> <li>* Projet tuteuré</li> <li>* Mémoire et stage</li> <li>* Aide à la réussite et mobilité internationale</li> </ul> <p>Le semestre 2 peut également être validé par un stage humanitaire à l'international</p>
SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Méthodologie de la recherche</li> <li>* Anglais</li> <li>* TIC</li> <li>* Sociologie des organisations et conduite du changement</li> <li>* Du projet d'établissement au projet de service</li> <li>* Ethique et déontologie</li> <li>* Analyse des pratiques professionnelles et gestion des conflits</li> <li>* Management de la qualité</li> <li>* Logistique des déchets et gestion des bâtiments</li> <li>* Gestion des risques</li> <li>* Gestion financière</li> <li>* Stage et développement des compétences professionnelles</li> <li>* Projet tuteuré</li> <li>* Mémoire et stage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Méthodologie de la recherche</li> <li>* Anglais</li> <li>* TIC</li> <li>* Protection juridique des publics pris en charge</li> <li>* Management stratégique</li> <li>* Sociologie du travail et pratiques professionnelles</li> <li>* Contrôle de gestion</li> <li>* Manager un institut de formation</li> <li>* Manager un EHPAD</li> <li>* Manager un service d'aide à domicile</li> <li>* Stage et développement des compétences professionnelles</li> <li>* Projet tuteuré</li> <li>* Mémoire et stage</li> </ul>

